

Département de la Seine-Maritime
VILLE DE SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint-Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS / 2024-06-05-06

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juin, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Nicolas d'Aliermont, salle Paul Caron, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, Mme MOA K., M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. BENET M. ; M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. SERAFFIN JC.

Etaient absents excusés : M. LEROY E. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.), Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS MB.)

Etaient absents : M. COUAILLET T., M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A. Mme BOUCLON S., M. BARUT H.

Date de convocation : 28/05/2024

Date d'affichage : 31/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 19

Votants : 21

M. BEAUCAMP Loïc a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATIONS DES STATUTS DE SÉMINOR

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'approbation du CA de SEMINOR en date du 11 avril 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission n°2 en date du 30 mai 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la modification des statuts de SÉMINOR (projet de résolution à l'Assemblée Générale Extraordinaire annexé au présent projet de délibération),
- Habilité le représentant de la Commune à voter lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 24 septembre 2024,
- Autorise le Maire à signer tout autre document ou pièces nécessaires à la conclusion de ce dossier.

ANNEXE 5 : Projet de modification des statuts de SÉMINOR

ANNEXE 6 : Rapport du CA de SÉMINOR du 11/04/2024

ANNEXE 7 : Projet de délibération de l'AG extraordinaire du 24/09/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 5 juin 2024

Le Maire,

Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance,

Loïc BAUCAMP



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20240612-2024-06-05-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024